

Iran : acteur incontournable au Moyen-Orient et au-delà



Aligné ni à l'Est ni à l'Ouest, l'Iran inquiète les pays occidentaux et ceux de la région. Même si l'accord sur son programme nucléaire est durablement respecté, il lui faudra une dizaine d'années pour regagner la confiance de la communauté internationale.

Tel est l'avis de François Nicoullaud, ancien ambassadeur de France à Téhéran. Il l'a développé lors d'une conférence-débat organisée, le 14 avril 2016 à Paris, par le Forum du futur et l'association Minerve EMSST.

Bilan de la « révolution islamique ». Commencée en 1979, la révolution iranienne a connu le même cycle que les révolutions française (1789) et russe (1917), explique François Nicoullaud. Un mouvement populaire renverse le monarque absolu (Shah), suivi d'un affrontement entre les factions

(« progressistes » contre « religieux ») et d'un régime de terreur qui transforme la société en profondeur. Une guerre extérieure (1980-1988), provoquée par l'Irak qui profite du désordre intérieur en Iran, entraîne un ralliement de la population au régime et une levée en masse de combattants pour défendre la patrie en danger. Le calme et la paix revenus, la révolution islamique veut imprimer son empreinte sur le monde musulman en créant le « parti de Dieu » (Hezbollah), qui promeut l'idéal d'un islam rénové (chiisme) en Irak, au Liban et en Arabie Saoudite. Chantre de l'anti-impérialisme, elle veut défendre tous les musulmans et surtout l'entité palestinienne, « meilleur pays musulman », contre Israël, « qui doit disparaître de la carte du monde ». Le chiisme a été imposé en Iran, par la force au XVI^{ème} siècle, par la dynastie safavide pour se démarquer des Ottomans, qui s'étaient proclamés « califes » du monde musulman. Aujourd'hui, c'est une façon de se distinguer de la majorité du monde arabe sunnite. En effet, les Iraniens se considèrent indo-européens et non pas sémites comme les Arabes. La révolution islamique a été le paroxysme de l'État-Nation, auquel les Iraniens sont très attachés car il manifeste leur volonté d'indépendance. Le développement de l'industrie nucléaire est un moyen d'être considéré comme un grand pays moderne. Au final, la révolution islamique présente un bilan mitigé, estime l'ambassadeur Nicoullaud. Sur le plan intérieur, les « ayatollahs » (dignitaires chiites) ont triomphé au nom de la lutte contre le pouvoir corrompu du Shah et des dirigeants des pays arabes voisins. Or, aujourd'hui, le régime est gangrené par la corruption, accélérée par l'embargo international à l'origine du développement d'une économie parallèle. A l'extérieur, les idéaux islamiques révolutionnaires n'ont guère atteint le succès espéré, même en recourant au terrorisme, à l'exception du Hezbollah libanais. En revanche, l'Iran a obtenu des succès d'opportunité. En Irak (2003-2011), les États-Unis ont renversé le régime laïc de Saddam Hussein pour le remplacer par un gouvernement chiite. En Afghanistan (2001-2014), la coalition internationale sous l'égide de l'OTAN a affaibli les talibans dans la partie occidentale du pays, devenue de fait un protectorat iranien. Enfin, l'accord de Vienne sur le dossier nucléaire a mis fin à la paralysie politique de l'Iran (*encadré*). De leur côté, les pays musulmans sunnites du Moyen-Orient observent avec inquiétude l'extension des minorités chiites : Yémen ; région pétrolière de l'Arabie Saoudite ; Bahreïn ; Émirats arabes unis ; Koweït ; Sud de l'Irak, avec les réserves pétrolières de Bassorah ; Liban, avec le Hezbollah ; Syrie, où domine la secte alaouite considérée comme chiite. En raison de l'affaiblissement de la Turquie et de l'Égypte, l'Arabie Saoudite constitue le principal adversaire de l'Iran, qui s'oppose à elle partout où il le peut.

Perspectives stratégiques. De 1979 à 1990, le régime des ayatollahs a légitimé le terrorisme comme l'arme du faible au fort contre les pays occidentaux (prises d'otages et attentats au Liban) et pour éliminer ses opposants. Il a envoyé des conseillers militaires auprès des divers Hezbollahs. Celui de Syrie, qui compte 10.000 soldats en 2016, est aidé par des conseillers techniques qui ne participent pas aux combats. En Iran même, l'armée doit défendre les frontières terrestres et le territoire national. Les « pasdarans » (miliciens gardiens de la révolution islamique) protègent les approches maritimes et effectuent éventuellement des opérations spéciales à l'extérieur. L'aviation militaire, datant de la chute du Shah, est devenue obsolète et les moyens de projection de forces n'existent pas. En conséquence, l'Iran a développé des missiles à longue portée, de plus en plus performants et capables de représailles en cas d'attaque extérieure. En matière nucléaire, il applique totalement l'accord de Vienne. En revanche, les États-Unis ne lèvent pas les sanctions commerciales et financières antérieures à 2010, relatives au soutien de l'Iran au terrorisme et à son non-respect des droits de l'Homme. Une éventuelle rupture de l'accord, par l'administration américaine issue de l'élection présidentielle de novembre 2016, pourrait inciter l'Iran à relancer son programme nucléaire militaire, avertit l'ambassadeur Nicoullaud. Selon lui, l'Iran serait alors capable de monter, sur ses missiles balistiques, des ogives nucléaires en 3 ans et de réaliser leur miniaturisation en 6 ans. Mais en cas de rupture de l'accord par l'Iran, celui-ci s'exposerait à des sanctions plus sévères et même à des frappes militaires de la part des États-Unis, qui ont déjà déclaré ouvertes toutes les options. En outre, souligne l'ambassadeur, une rupture de l'accord de Vienne déclencherait une crise sérieuse avec l'Union européenne, la Chine et la Russie, qui l'ont également conclu. Selon le ministère français des Affaires Étrangères, les restrictions imposées par cet accord nécessiteraient, pour l'Iran, au moins un délai d'un an pour accumuler la matière indispensable à une bombe à uranium enrichi, s'il décidait de développer l'arme nucléaire. L'obtention du plutonium est rendue encore plus lointaine et difficile, car il faudrait réactiver le réacteur de la centrale d'Arak, dont le cœur a été retiré et où du béton a été coulé conformément à l'accord de Vienne, selon le rapport de janvier 2016 de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Enfin, si l'accord est scrupuleusement respecté, l'Iran ne pourra pas « être proche » de l'arme nucléaire pendant 10 à 15 ans.

Loïc Salmon

Iran : retour difficile sur la scène internationale

Arabie saoudite : prédominance au Moyen-Orient menacée

Forces nucléaires : l'enjeu stratégique de la prolifération des missiles balistiques

L'accord sur le dossier nucléaire iranien a été conclu le 14 juillet 2015 à Vienne entre l'Iran, l'Allemagne, la Chine, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie. Il prévoit une levée progressive des sanctions des États-Unis et de l'Union européenne à l'encontre de l'Iran, pour l'essentiel après 2010 (secteur financier, énergie et transports). Il porte sur l'accès à la matière nucléaire, sa militarisation et la mise d'un engin nucléaire sur un vecteur. Les vérifications sont effectuées par l'Agence internationale de l'énergie atomique. Le nombre de centrifugeuses IR-1 est limité à 5.060 pendant 10 ans. Les restrictions sur le niveau et la localisation des activités d'enrichissement, les stocks d'uranium enrichi, le retraitement et l'interdiction de certaines activités liées à la militarisation d'une arme nucléaire durent 15 ans. Le Conseil de sécurité de l'ONU restera saisi pendant 10 ans. Enfin, le mécanisme de retour automatique des sanctions sera en vigueur pendant 15 ans.